



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 02 mai 2019

n° 096-19 C

Objet : RD - Budget distinct de la régie de l'assainissement - Affectation des résultats 2018

- date de convocation le 26 avril 2019
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi deux mai à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Bassens, Ferme de Bressieux, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 61

Aillon-le-Jeune Emmanuelle Andrevon

Aillon-le-Vieux

Arith

Pierre Gerard

Barberaz

David Dubonnet

Barby

Catherine Chappuis

Bassens

Anne Manipoud - Alain Thieffenat

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoît Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Marie Perrier

Ecole

Annick Bonniez

Jacob-Bellecombette

Brigitte Bochaton - Bruno Stellan

Jarsy

Pierre Duperier

La Compôte

Jean-Pierre Fressoz

La Motte-en-Bauges

Damien Regairaz

La Motte-Servolex

Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Pascal Mithieux - Anne Routin

La Ravoire

Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter

La Thuile

Dominique Pommat

Le Châtelard

Le Noyer

Philippe Gamen

Les Déserts

Michel André

Lescheraines

Montagnole

Jean-Maurice Venturini

Puygros

Saint-Alban-Laysse

Michel Dyen

Saint-Baldoph

Christophe Richel

Saint-Cassin

Philippe Dubonnet

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Bernard Januel

Saint-Jeoire-Prieuré

Jean-Marc Léoutre

Saint-Sulpice

Louis Caille

Sonnaz

Daniel Rochaix

Thoiry

Jérôme Esquevin

Vérel-Pragondran

Jean-Pierre Coendoz

Vimines

Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 11

de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Jean-Luc Berthalay à Damien Regairaz - de Aloïs Chassot à Xavier Dullin - de Nathalie Colin-Cocchi à Isabelle Rousseau - de Julien Donzel à Frédéric Bret - de Henri Dupassieux à Françoise Marchand - de Christian Gogny à Jean-Marc Léoutre - de Pierre Hemar à Marc Chauvin - de Sylvie Koska à Driss Bourida - de Bernadette Laclais à Claudette Levrot-Virot - de Jean-Pierre Ruffier à Jean-Benoît Cerino

- conseillers excusés : 10

François Blanc - Stéphane Bochet - Suzanne Boucher - Albert Darvey - Marie-José Dussauge - Maryse Fabre - Yvette Fetaz - Daniel Grosjean - Luc Meunier - Sylvie Vuillermet

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 02 mai 2019

délibération n° 096-19 C

objet **RD - Budget distinct de la régie de l'assainissement - Affectation des résultats 2018**

Jean-Marc Léoutre, vice-président chargé des finances, des transferts de charges, de l'organisation des services et du droit des sols, expose que l'excédent cumulé de fonctionnement constaté au compte administratif 2018 du budget distinct de la régie de l'assainissement de Grand Chambéry est de 8 568 592,92 €.

Conformément à l'instruction M 49, il convient d'affecter ce résultat.

REGIE DE L'ASSAINISSEMENT - COLLECTIF ET NON COLLECTIF - EXERCICE 2018	
FONCTIONNEMENT	
Résultat de gestion	2 775 750,75
Résultat antérieur repris (Chapitre 002)	5 792 842,17
Résultat de clôture (A)	8 568 592,92
INVESTISSEMENT	
Résultat de gestion	- 6 649 563,51
Résultat antérieur repris (Chapitre 001)	6 330 010,88
Résultat de clôture (B)	- 319 552,63
RESTES A REALISER	
Dépenses d'investissement	4 927 047,79
Recettes d'investissement	371 684,34
Solde à reprendre (C)	- 4 555 363,45
BESOIN DE FINANCEMENT (D=B+C)	- 4 874 916,08

Il est proposé l'affectation suivante :

AFFECTATION ET REPRISE DES RESULTATS	
Excédent/déficit d'investissement (001)	- 319 552,63
Recettes d'investissement (1068)	4 874 916,08
Report à nouveau en fonctionnement (002)	3 693 676,84

Vu l'article L.2311-5 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 2 mai 2019 portant constatation du compte administratif 2018 du budget distinct de la régie de l'assainissement,

Vu l'avis de la commission des finances du 16 avril 2019,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : affecte la somme de 4 874 916,08 € au financement de l'investissement par inscription en excédents de fonctionnement capitalisés (Imp. 1068) et **reporte** le solde, soit 3 693 676,84 €, en recettes de fonctionnement par une inscription au 002 (excédent de résultat de fonctionnement reporté).

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 096-19 C

Objet de l'acte : RD - Budget distinct de la régie de l'assainissement - Affectation des résultats 2018

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 1 - Decisions budgetaires 1 - Compte administratif 3 - Délibération d'affectation des résultats

Date de l'acte : 02 mai 2019

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20190502-lmc1H21999H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H21999H1

Date de transmission en Préfecture : 13 mai 2019

Date de réception en Préfecture : 13 mai 2019